



Procès-verbal de la réunion de conseil municipal du mercredi 31 juillet 2024

Présents : Maire Patrice, Duffroy Alexandre, Devaux Mickaël, Bernard Yannick, Rousseau Stéphane, Cousaert Nicolas

Absents excusés : Ducret Valérie, Acerbis Céline

Absent : Rietmann Sylvain

Secrétaire de séance : Cousaert Nicolas

Le procès-verbal de la dernière réunion de conseil n'a fait l'objet d'aucune remarque et est validé à l'unanimité.

Pour cette séance, Mme Ducret Valérie a donné son vote par procuration à Mr Duffroy Alexandre, et Mme Acerbis Céline à Mr Rousseau Stéphane.

Sujet n°1 : effacement réseaux Rue de la Mouthe

Tous les 2 ans, la commune a la possibilité de faire réaliser des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et télécoms par le SIEDEC et de bénéficier d'aides financières, calculées sur un plafond maximal de 70 000€.

L'effacement des réseaux comprend : la basse tension (BT), l'éclairage public (EP), les télécoms (Tel).

Lors du dernier conseil il a été vu 2 devis :

- Effacement Rue de la Mouthe pour un coût total de 84 408 € TTC et un reste à charge à la commune de Montrond de 25 904 € TTC.
- Effacement Rue Rouget de Lisle pour un coût total de 86 513 € TTC et un reste à charge à la commune de Montrond de 27 817 € TTC.

Ces tarifs sont garantis jusqu'à fin septembre 2024, il est donc nécessaire de prendre une décision pour initier les travaux et bénéficier de l'aide.

Le conseil a adopté à l'unanimité l'effacement des réseaux rue de la Mouthe, tout en prévoyant d'étudier l'évacuation des eaux pluviales et les aides possibles pour ces travaux complémentaires.

Il a également été décidé de réexaminer les points d'éclairage rue de la Mouthe.

Sujet n°2 : Réhabilitation de l'ancienne scierie

Une option sur le devis toiture de la scierie a été demandée à l'entreprise Jouham Frères, concernant la sous toiture à prévoir en lambris bois ou PVC.

Après concertation, le choix s'est porté sur l'utilisation de lambris en PVC, car bien que légèrement plus cher, cela évite une maintenance régulière et les coûts afférents (location de nacelle, par exemple).

Sujet n°3 : Zone d'éclairage automatique

La commune a été démarchée par une entreprise pour installer une zone d'éclairage automatique destinée à l'atterrissage d'hélicoptères de la Sécurité Civile ou du SAMU en cas d'urgences. Le conseil s'interroge sur le choix de Montrond et sur le fait que la commune devrait régler la facture (4 740 € TTC + abonnement annuel de 300 € HT) pour un service profitant à plusieurs villages du secteur. Mr le maire se propose de prendre contact avec la CCCNJ pour en discuter.

Sujet n°4 : Recensement prévu en 2025 sur la commune

Un recensement est prévu du 16 janvier au 15 février 2025 sur la commune de Montrond : il permet de déterminer la population légale de la France et de décrire les caractéristiques des individus et des logements.

Il est nécessaire de nommer un coordonnateur du recensement, qui sera chargé de suivre le recensement de la population et de faire un point régulier avec l'agent recenseur.

Par la suite, un agent recenseur devra être nommé, et il devra être externe au conseil municipal.

Nicolas COUSAERT a été nommé à l'unanimité coordonnateur du recensement de la commune. L'agent recenseur sera nommé ultérieurement ; les personnes intéressées par cette mission sont priées de se présenter en mairie.

Sujet n°5 : Redevance incitative

Les moloks ont été installés dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative, mais ils ne sont pas encore fonctionnels. La collecte se poursuit donc sans changement avec l'utilisation des bacs gris. La date de mise en fonctionnement n'est pas connue pour le moment, mais une note devrait être distribuée dans les prochaines semaines à ce sujet.

La commune a également été invitée à indiquer le nombre de badges nécessaires pour les installations communes (cimetière, mairie, salle des fêtes, etc.).

Ce point sera réexaminé lors d'un prochain conseil une fois que le SICTOM aura fourni plus d'informations quant au mode de collecte dans les lieux accueillant du public.

Divers

- Lotissement :

Les rues du nouveau lotissement porteront le nom des rues en continuité, sans création de nouvelles rues sur le lotissement.

Travaux de bordures et d'enrobé terminés le 25 juillet 2024 ; Réception des travaux de l'enrobé du lotissement, une réserve a été faite concernant une partie de l'enrobé, notamment au niveau du virage rue de la Mouthe qui a été repris par la suite.

Bornage effectué le 17 juillet

- Maison « Billet » : la réhabilitation débutera en septembre 2024 par l'intervention de l'entreprise BATIPRO.

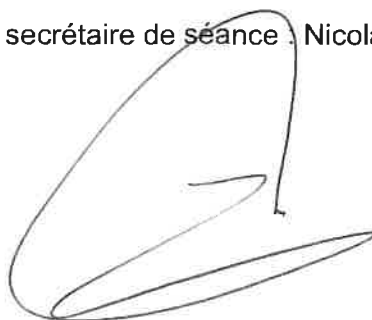
Courriers reçus

- Taille des haies : à la suite d'un courrier reçu de Mr Pipard, une vigilance sera demandée à l'entreprise Bergier concernant la taille des haies chemin des Vaumoidons.
- Proposition de vente du terrain Champ de l'Ave Maria à la commune par Mr Michel : la commune ne donnera pas suite à cette offre.

Le Maire : Patrice Maire

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrice Maire', with a long horizontal stroke extending to the right.

Le secrétaire de séance : Nicolas Cousaert

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nicolas Cousaert', with a large, stylized loop at the top and a horizontal stroke at the bottom.